



LA CARTONNERIE
MUSIQUES & CULTURES ACTUELLES, REIMS

Candidature jusqu'au 30 juin 2017 inclus

Entretiens prévus le 6 juillet 2017

Date d'embauche prévisionnelle :
1er septembre 2017

Fonction

**Régisseur (euse)
des Studios de Répétitions
SMAC La Cartonnerie**

CCNEAC, Groupe 6,

Echelon à définir (brut à partir de 1584 €)

Lieu de travail
La Cartonnerie,
Reims, Marne, 51

Etablissement : LA CARTONNERIE

Scène de Musiques Actuelles, La Cartonnerie a ouvert en février 2005.

Deux salles de concert (350 et 1 200 places), un lieu de diffusion dédié aux acteurs locaux – le « Floor » (capacité concert : 120 places), six studios de répétition, un studio d'enregistrement, un centre de ressources et d'informations, un espace d'expositions, un centre de formation professionnelle.

Activité : Environ 100 concerts à l'année, 40 000 spectateurs, un festival.

Concernant les pratiques musicales, la Cartonnerie a pour vocation de conseiller l'ensemble des artistes qui la sollicite et qui utilise ses locaux. Elle contribue également à la formation des musiciens du territoire via des rencontres et ateliers réguliers adaptés aux enjeux actuels.

Les studios de répétitions et d'enregistrement

La Cartonnerie est équipée de 6 studios de répétitions de 15 à 50 m². Un espace de travail pour les pratiques musicales accessible à tous les musiciens, amateurs et professionnels : au total près de 200 projets investissent les locaux chaque année. Toujours présents, les régisseurs de studio accueillent et conseillent chacun des groupes et musiciens dans leurs projets.

Les Studios font partie du secteur « Activités » de la Cartonnerie et fonctionnent à ce titre en lien direct avec le Kiosque – centre d'information et de ressource – et l'accompagnement.

Les Studios sont le cadre du dispositif « Répétition » qui permet de suivre spécifiquement chaque année 12 projets de tous niveaux et toutes esthétiques. Des ateliers de pratique musicale sont également régulièrement proposés. Le salon et le bar des studios offrent un endroit convivial, favorisant les rencontres et discussions entre musiciens et groupes.

Définition du contrat

- CDI à temps complet (de droit privé) – 35 heures hebdomadaires
- Modulation annuelle du temps de travail
- Travail de nuit et le week-end en fonction des horaires d'ouverture des studios
- Agent de Maîtrise - Groupe 6 de la Convention Collective Nationale des Entreprises Artistiques et Culturelles / échelon à définir en fonction des capacités et de l'expérience

Profil et Compétences

Connaissances et savoir-faire

- ✓ Expérience professionnelle avérée de musicien et/ou de technicien son
- ✓ Très bonne connaissance des esthétiques musicales actuelles
- ✓ Expérience demandée dans la gestion de caisses et rapports d'encaissements
- ✓ Maîtrise des outils bureautique (Excel impératif)

Savoir être

- ✓ Bon relationnel, sens de l'accueil et de la transmission
- ✓ Rigueur d'organisation et autonomie
- ✓ Capacité d'initiative et de proposition

Missions & responsabilités

Sous la responsabilité du responsable de l'accompagnement des pratiques et des publics, et en binôme avec le second régisseur, le régisseur des studios de répétition de la Cartonnerie a en charge le fonctionnement des Studios de la Cartonnerie, et en particulier de la régie de recette (encaissement) qui y est associée.

Les régisseurs des studios représentent la Cartonnerie auprès des usagers : ils sont le premier interlocuteur des musiciens. La plupart des services et prestations offertes par les Studios étant payants, les régisseurs doivent aussi en assurer le fonctionnement administratif.

Accueil :

✓ **Accueil physique et téléphonique**

Disponibilité, convivialité et réactivité de l'ouverture à la fermeture des locaux.

✓ **Renseignements et informations**

Parfaite connaissance de l'ensemble de l'offre des Studios et de la structure, relais des supports de communication relatifs et orientation des usagers vers les personnes ressources.

✓ **Vie des Studios**

Responsabilité de la bonne dynamique du lieu, de la qualité des prestations offertes et donc de la satisfaction des usagers :

- Faire respecter le règlement des Studios (sécurité, santé etc.)
- Gestion des réservations
- Travaux de maintenance du matériel et des locaux

Ressource et Conseil :

✓ **Technique**

Accompagnement des usagers selon leurs besoins (formulés par les musiciens ou diagnostiqués par le salarié) :

- Répétition : installation, réglage du matériel, disposition, déroulement de la répétition...
- Enregistrement : selon compétence collaboration avec les artistes sur l'enregistrement puis le mixage

✓ **Artistique :**

- Repérage des nouvelles formations, mais aussi des besoins de l'ensemble des usagers,
- Regard extérieur pour les groupes demandeurs de retours,
- Accompagnement à la répétition des groupes ouverts à un soutien extérieur.

Administration :

✓ **Régie des studios – encaissements des recettes (responsable)**

Devis, facturation, encaissement et suivi des sommes dues par les usagers

Gestion des caisses et des rapports d'encaissements

✓ **Régie du bar (sous la responsabilité du responsable de bar)**

Autonomie dans la gestion des stocks et de la caisse

Modalités pratiques

- Candidature uniquement par mail (CV + lettre de motivation) avant le 30 juin 2017
- A envoyer à : accompagnement@cartonnerie.fr
- Les candidatures retenues seront convoquées à un entretien qui se déroulera le 6 juillet 2017